



MINISTÈRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE
ET DE LA PROMOTION DES PME



COMITE NATIONAL DE LA ZONE DE LIBRE-ECHANGE
CONTINENTALE AFRICAINE



RAPPORT D'ACTIVITES 20 21

SECRETARIAT EXECUTIF DU CN-ZLECAf
Cocody - Deux Plateaux / Carrefour Las Palmas
Tel: +225 27 22 59 98 05 / Cel: +225 07 78 29 18 10

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	03
PRÉSENTATION DU CN-ZLECAf.....	04
LE CONSEIL D'ORIENTATION ET DE DÉCISION (COD).....	06
LE COMITÉ TECHNIQUE (CT).....	07
LE SECRÉTARIAT EXÉCUTIF (SE).....	08
ETAT DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE NATIONALE.....	09
AXE: APPROPRIATION NATIONALE DE L'ACCORD PAR LES PARTIES PRENANTES.....	11
AXE: PROMOTION DE LA PARTICIPATION DES FEMMES ET DES JEUNES AU COMMERCE.....	21
AXE: LE DÉVELOPPEMENT ET LA MISE EN ŒUVRE DE STRATÉGIES SECTORIELLES COMMERCIALES OFFENSIVES.....	25
AXE: LA RATIONALISATION DU DISPOSITIF INSTITUTIONNEL ET RÈGLEMENTAIRE DE PROMOTION DU COMMERCE ET APPLICATION EFFECTIVE DES DISPOSITIONS PRÉVUES PAR L'ACCORD.....	28
RÉUNIONS NATIONALES.....	30
SYNTHÈSE DE L'EXÉCUTION DU BUDGET.....	39
CONCLUSION.....	42
CHALLENGES.....	43
RECOMMANDATIONS.....	44
PERSPECTIVES.....	45

INTRODUCTION

Le 21 mars 2018, à Kigali au Rwanda, les Chefs d'Etat et de Gouvernement des Etats membres de l'Union Africaine réunis en sommet extraordinaire ont procédé à la signature d'un Accord historique portant création de la Zone de Libre-échange Continentale Africaine (ZLECAf).

Cet Accord dont le processus de négociation a été lancé en Juin 2015, vise à créer à titre principal un marché unique pour les marchandises, les services et la libre circulation des personnes, afin de renforcer l'intégration économique du continent africain et ce, conformément à la vision panafricaine d'une « Afrique intégrée, prospère et pacifique telle qu'énoncée dans l'Agenda 2063.»

La mise en œuvre de l'Accord sur la ZLECAf devrait aboutir à la libéralisation du marché des biens et services en Afrique, à l'élimination des barrières tarifaires et non tarifaires au commerce, à la mise en place d'un mécanisme de règlement des différends commerciaux entre États.

A ce jour, cinquante-quatre (54) États sur les cinquante-cinq (55) que compte le continent sont signataires de l'Accord et quarante trois (43) États ont déposé leurs instruments de ratification auprès de l'Union Africaine, faisant d'eux, des États parties à l'Accord. La Côte d'Ivoire est le 9^{ème} pays à avoir déposé ses instruments de ratification le 23 Novembre 2018.

Fidèle à sa politique d'ouverture et à sa vision d'une Afrique intégrée, le pays n'a cessé de multiplier les initiatives afin de jouer pleinement son rôle dans la réussite de ce projet continental. Ainsi, le Gouvernement ivoirien a procédé à la mise en place d'un Comité National de la Zone de Libre Échange Continentale Africaine (CN-ZLECAf) par Décret n°2018-514 du 30 mai 2018 portant création, attribution, organisation et fonctionnement du Comité National de la ZLECAf. Poursuivant cette manifestation d'intérêt, l'Assemblée Nationale de Côte d'Ivoire a adopté le 31 Octobre 2018, la loi de ratification de l'Accord sur la ZLECAf.

PRÉSENTATION DU CN-ZLECAf

Créé par décret n° 2018-514 du 30 mai 2018, sous l'autorité du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, le Comité National de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine assure, la coordination et le suivi de la mise en œuvre de l'Accord de la ZLECAf en Côte d'Ivoire.

Il est l'organe national qui sert d'interface entre la Côte d'Ivoire et le Secrétariat Général de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine à Accra.

Le CN-ZLECAf a pour rôle de :

- ▶ Promouvoir l'Accord au niveau national ;
- ▶ Contribuer à l'élaboration des stratégies nationales ;
- ▶ Traiter les questions liées aux négociations et à la mise en œuvre ;
- ▶ Contribuer au renforcement de l'expertise nationale sur la ZLECAf ;
- ▶ Recueillir les propositions des acteurs nationaux en vue d'une meilleure participation à l'Accord ;
- ▶ Faire des recommandations au Gouvernement sur les questions relatives à la mise en œuvre de l'Accord ;
- ▶ Veiller à la mise en œuvre effective des mesures prises par le Gouvernement dans le cadre de l'Accord.

Le CN-ZLECAf est composé de 3 organes :

le Conseil d'Orientation de Décision (COD);
le Comité Technique (CT);
le Secrétariat Exécutif (SE).

PRÉSENTATION DU CN-ZLECAF

01

COD

**Le Conseil d'Orientation
et de Décision**

02

CT

Le Comité Technique

03

SE

Le Secrétariat Exécutif



PRÉSENTATION DU CN-ZLECAf

Le Conseil d'Orientation et de Décision (COD)

Aux termes des dispositions de l'article 4 du décret n° 2018-514 du 30 mai 2018, le COD est l'organe d'orientation et de décision du CN-ZLECAf. A ce titre, il délibère sur toutes les questions qui lui sont soumises par le Comité Technique et décide en dernier ressort. Cet organe est présidé par le Premier Ministre, chef de Gouvernement, Monsieur Patrick ACHI.

Le COD est constitué de plusieurs ministres et membres du Gouvernement ivoirien ainsi que des présidents de confédérations, fédérations et faitières du secteur privé.

Son rôle est de:

- ▶ Décider des stratégies de négociations et des mesures nécessaires à la mise en œuvre de l'Accord;
- ▶ De veiller à la mise en œuvre des orientations du Président de la République sur l'Accord;
- ▶ De veiller à l'exécution effective des mesures et actions décidées par le Gouvernement;
- ▶ De prendre toutes les décisions nécessaires au fonctionnement du CN-ZLECAf;
- ▶ Le Conseil d'Orientation et de Décision se réunit sur convocation de son Président.



PRÉSENTATION DU CN-ZLECAf

Le Comité Technique (CT)



Les dispositions de l'article 8 du décret stipule que le Comité Technique(CT) est l'organe de coordination technique du CN-ZLECAf. Sa mission principale est d'appuyer les experts et les négociateurs ivoiriens de la ZLECAf en conduisant les réflexions sur les problématiques liées à la mise en œuvre de l'Accord. Il est présidé par le Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME, Monsieur Souleymane DIARASSOUBA.

Le Comité Technique a pour responsabilité de:

- ▶ Conduire des réflexions sur les problématiques liées à la mise en œuvre de l'Accord;
- ▶ De contribuer à la définition des orientations stratégiques et des actions à mener en faveur de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine(ZLECAf) ;
- ▶ De proposer au Conseil d'Orientation et de Décision toute mesure essentielle à la mise en œuvre de la ZLECAf;
- ▶ De soumettre au Conseil d'Orientation et de Décision, sous forme de conclusions, les délibérations et recommandations issues de ses réunions, pour avis et décision;
- ▶ De conduire des études d'impact liées à la mise en œuvre de la ZLECAf;
- ▶ De promouvoir l'Accord auprès des populations et des acteurs nationaux;
- ▶ De définir et de mettre en œuvre des programmes d'information et de renforcement de l'expertise nationale sur la ZLECAf.

Le Comité Technique est composé des représentants des différents ministères et fédérations du secteur privé, membres du Conseil d'Orientation et de Décision.

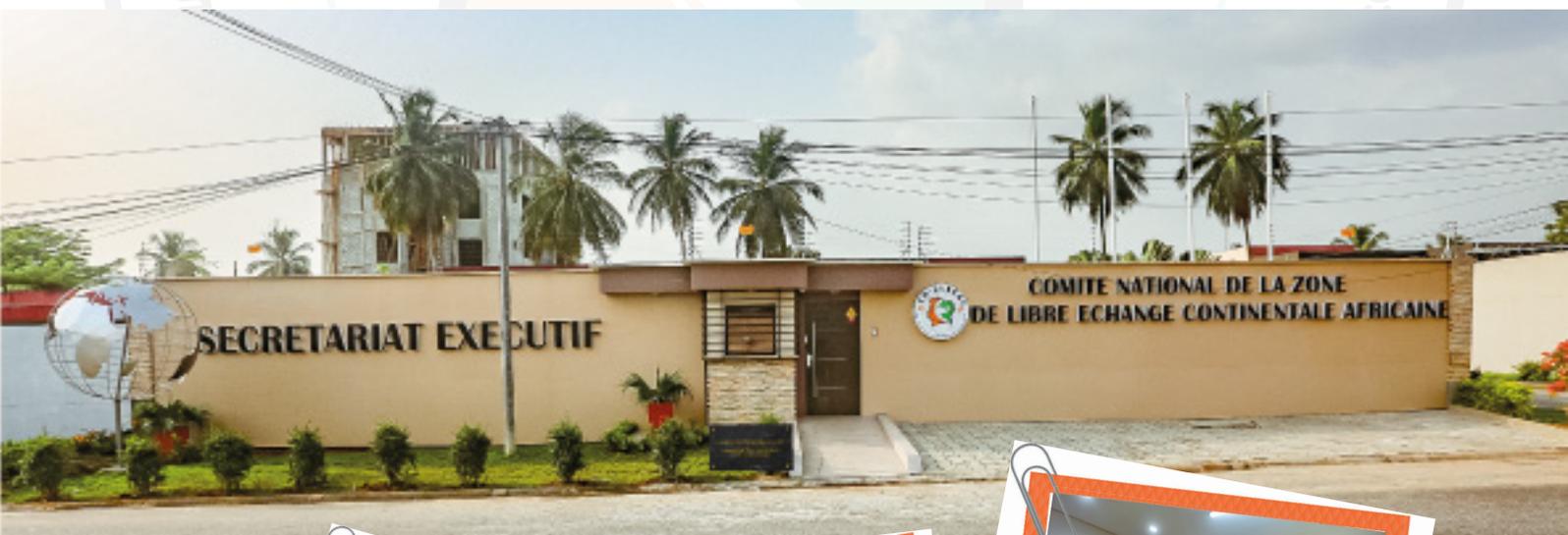
PRÉSENTATION DU CN-ZLECAf

Le Secrétariat Exécutif (SE)

Le troisième organe du CN-ZLECAf est le Secrétariat Exécutif. Il est l'organe de gestion technique, administrative et financière du CN-ZLECAf pour l'atteinte des missions à lui assignées. Le SE s'est doté, au cours de l'année 2021, d'un siège, situé à Cocody Deux-Plateaux, qui a été officiellement inauguré le 29 avril 2021 par le Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME, Monsieur Souleymane DIARRASSOUBA, en présence d'invités internationaux et des acteurs du secteur public et privé ivoirien.

Il est chargé de :

- ▶ Produire un rapport périodique des activités du Comité National de la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine;
- ▶ Élaborer et mettre en œuvre le plan d'actions annuel du CN-ZLECAf et les budgets y afférents;
- ▶ Exécuter les décisions du Comité Technique ;
- ▶ Préparer les dossiers techniques des réunions du COD et du CT ;
- ▶ Coordonner les activités des groupes techniques de travail ;
- ▶ Vulgariser par tout moyen les décisions prises par le Gouvernement dans le cadre de la mise en œuvre de l'Accord ;
- ▶ Coordonner la mise en œuvre des activités liées à l'Accord.





ETAT DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE NATIONALE

National de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine
Côte d'Ivoire

Afin d'assurer efficacement la mise en œuvre de l'Accord de la ZLECAf, le CN-ZLECAf s'est doté d'une stratégie nationale qui s'articule autour de 6 axes:

- ▶ l'appropriation nationale de l'accord par les parties prenantes;
- ▶ la promotion de la participation des femmes et des jeunes au commerce;
- ▶ le développement et la mise en œuvre de stratégies sectorielles commerciales offensives;
- ▶ la rationalisation du dispositif institutionnel et réglementaire de promotion du commerce et application effective des dispositions prévues par l'Accord;
- ▶ la mise à niveau des producteurs et des produits;
- ▶ le renforcement du cadre de référence des stratégies publiques et amélioration de la compétitivité des filières.

Le tableau ci-dessous illustre l'état de déploiement de chaque axe en tenant compte des objectifs et cibles visés.

AXES STRATÉGIQUES	OBJECTIFS	CIBLES	STATUT
Appropriation nationale de l'accord de la ZLECAf par les parties prenantes	Garantir aux parties prenantes nationales une bonne maîtrise de l'accord et les emmener à se l'approprier afin de tirer le maximum de bénéfice.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Le secteur privé, ▪ l'administration publique et para publique 	En cours d'exécution depuis 2020.
Promotion de la participation des femmes et des jeunes au commerce transfrontalier.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Développer les initiatives publiques d'amélioration de l'accès au financement des femmes et des jeunes; ▪ Renforcer les organisations et regroupements de femmes et des jeunes, en particulier ▪ Aider à la formalisation des activités informelles. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les femmes ▪ Les jeunes 	En cours d'exécution
Développement et la mise en œuvre de stratégies sectorielles commerciales offensives	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Promouvoir le label et la destination Côte d'Ivoire ; ▪ Encourager le développement des échanges commerciaux avec les pays africains ▪ Promouvoir l'information commerciale auprès des commerçants et de leur fournir l'assistance nécessaire 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Les Industriels (y compris les PME / TPE), ▪ les primo-exportateurs. 	En cours de déploiement avec l'appui de la Commission économique pour l'Afrique (CEA)
Rationalisation du dispositif institutionnel et réglementaire de promotion du commerce et application effective des dispositions prévues par l'accord	Garantir la coordination des activités de la ZLECAf avec les instances nationales et communautaires et aussi une meilleure représentativité du secteur privé dans le CN-ZLECAf.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Secteur privé, ▪ PME/TPE. 	En cours d'exécution
Renforcement du cadre de référence des stratégies publiques et amélioration de la compétitivité des filières	Renforcer entre autres le cadre de référence des stratégies publiques et la compétitivité des filières.	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Secteur privé, ▪ PME/TPE. 	Pas encore déployé
Mise à niveau des producteurs (en particulier les TPE / PME / PMI) et des produits	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Professionnaliser davantage les regroupements d'acteurs ; ▪ Responsabiliser davantage les faitières dans les stratégies de mise à niveau des opérateurs économiques à l'endroit des PME/TPE. 	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Secteur privé, ▪ PME/TPE. 	Pas encore déployé



ETAT DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE NATIONALE

**Axe: Appropriation nationale de l'accord
par les parties prenantes**

TOURNÉE NATIONALE D'APPROPRIATION DE L'ACCORD

Dans le cadre de l'exécution de son plan d'actions au titre de l'année 2021, le CN-ZLECAf a initié une tournée nationale pour la vulgarisation de l'accord de la ZLECAf auprès des parties prenantes qui couvrait la période de janvier à décembre 2021. Cette tournée a pour but principal de sensibiliser et d'informer les acteurs du secteur public et privé ivoirien sur les enjeux, opportunités et défis que présente l'Accord pour l'Afrique en général, et pour la Côte d'Ivoire en particulier. Elle vise également à :

- 1- Présenter l'Accord, ses annexes et protocoles, les opportunités, enjeux et défis à l'administration publique et para publique;
- 2- Créer des ambassadeurs de la ZLECAf des ambassadeurs dans les différents ministères;
- 3- Relever le niveau de compréhension des acteurs nationaux et recueillir leurs avis et besoins;
- 4- Créer une synergie d'actions et de compréhension entre le CN-ZLECAf et les différents acteurs nationaux pour une mise en œuvre optimale de l'Accord.

– CIBLES

Les administrations publiques et parapubliques impliquées dans la chaîne du commerce

Organisations faitières regroupant les opérateurs économiques (PME/PMI, SA, agriculteurs, commerçants, professions libérales)

Secteur Public

Secteur Privé

Ce sont au total 12 séances de sensibilisation et d'informations sur 25 planifiées, qui ont eu lieu dans les administrations publiques et privées qui a rassemblé des acteurs au niveau national.

Au titre des acteurs ciblés en 2021, nous pouvons citer: la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire - Patronat ivoirien (CGECI); le Ministère de La Justice et des Droits de l'homme; le Ministère des Affaires Etrangères, de l'intégration Africaine et de la Diaspora; le Ministère de la Communication, des Médias et de la Francophonie; la Direction Générale des Marchés Publics (DGMP); la Direction Générale des Impôts (DGI); le Ministère de l'Environnement et du Plan; le Ministère de la Promotion de la Bonne Gouvernance du Renforcement des secteurs public et privé et de la Lutte contre la Corruption...

TOURNÉE NATIONALE D'APPROPRIATION DE L'ACCORD



Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire - Patronat ivoirien (CGECI)
23 Juin 2021



Ministère De La Justice Et Des Droits De L'homme
29 Juin 2021



Ministère Des Affaires Etrangères, De L'intégration Africaine Et De La Diaspora
30 Juin 2021



Direction Générale des Marchés Publics (DGMP)
24 Septembre 2021



Direction Générale des Impôts (DGI)
27 Septembre 2021



Ministère de l'Environnement et du Plan
29 Septembre 2021



Ministère de la Communication, des Médias et de la Francophonie
14 Juillet 2021



Ministère de la Promotion de la Bonne Gouvernance du Renforcement de Capacité et de la Lutte contre la Corruption
14 Octobre 2021

LA STRATÉGIE DE COMMUNICATION

Pour une meilleure visibilité, le CN-ZLECAf s'est doté d'une stratégie de communication avec des objectifs spécifiques:

- 1- Informer et sensibiliser tous les acteurs de l'économie et de la société sur l'Accord et son contenu;
- 2- Promouvoir les points clés de l'Accord, bénéfiques à chaque partie;
- 3- Inviter l'ensemble des parties prenantes à une forte implication et une appropriation totale de la ZLECAf.

– CIBLES



Le CN-ZLECAf s'évertue à mener une stratégie de communication qui s'articule autour des axes suivants:

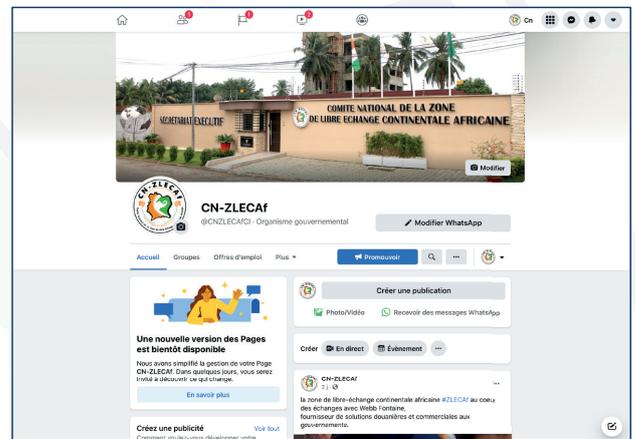
- Communication média: TV, radio, presse nationale et internationale, affichages
- Communication hors média: marketing direct (newsletters, mailing, phoning, actions de proximité) , participations à des événements (salons, foires, ateliers de réflexion, tables rondes, conférences publiques) en rapport avec le commerce et la ZLECAf, productions d'outils de communication (kakémonos, plaquettes, blocs notes...);
- Communication digitale (création d'un site internet actualisé avec des contenus photos et vidéos, communication sur les réseaux sociaux et autres sites web en lignes);
- Productions audiovisuelles (productions de films institutionnels sur la ZLECAf et les missions du CN-ZLECAf, captation et montages vidéos des différentes activités du Comité National).

📍 Outils déployés de la stratégie de communication

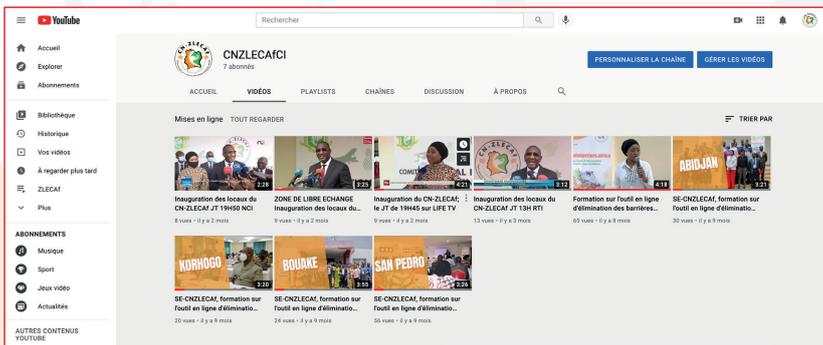
Création de réseaux sociaux : Création, mise à jour quotidienne des comptes Facebook, Twitter, LinkedIn, Youtube.



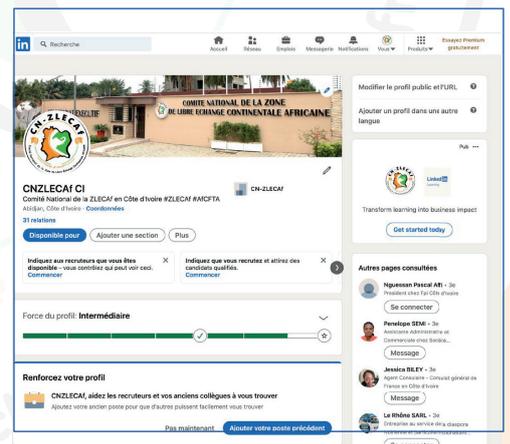
Nombre d'abonnés: 56



Nombre d'abonnés :2361



Nombre d'abonnés: 13

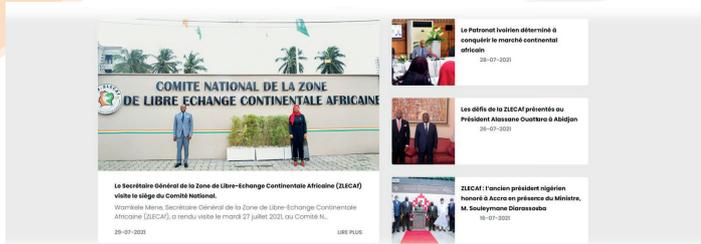


Nombre d'abonnés : 37



Site internet officiel CN-ZLECAf :

Mise en ligne, mise à jour et maintenance du site internet (www.cnzlecaf.gov.ci)



Afin de faciliter ses différentes actions de proximité vers ses cibles, le CN-ZLECAf a conçu et imprimé quelques outils et supports de communication, à savoir des plaquettes institutionnelles, des kakémonos, des blocs notes...

Ces supports sont couramment utilisés dans le cadre de ses réunions institutionnelles, des séances de sensibilisation et des participations à des panels.



► La newsletter one market; notre bulletin d'informations

En dehors de la stratégie digitale, le CN-ZLECAf a mis en place un bulletin d'informations dénommé «One market », qui est une vitrine numérique servant à informer les acteurs du commerce et à promouvoir toutes ses actions menées dans la mise en œuvre de l'Accord. Ce bulletin d'informations comprend plusieurs rubriques qui sont:

- **FOCUS** qui vise à mettre l'accent sur une information phare, importante de l'actualité relative à la ZLECAf durant le mois précédent la diffusion de la Newsletter.
- **AGENDA**, rubrique qui consiste à énumérer par date les événements importants à venir durant le mois en cours, au niveau national et continental.
- **PANOROMA** qui représente une vue d'ensemble sur les différents événements menés par le CN-ZLECAf lors du mois précédent ainsi que les activités de la ZLECAf au niveau continental (activités ayant nécessité une interaction sur tout le continent). Chaque activité sera détaillée sous forme d'article pour une compréhension générale.
- **VALEUR AJOUTÉE**, une lucarne qui consiste à mener un entretien avec les parties prenantes de la mise en œuvre de l'Accord en Côte d'Ivoire afin de recueillir leur point de vue sur l'implémentation de l'Accord dans leur différents ministères, structures ou plateformes. Cette rubrique nous permettra de comprendre le réel impact de la ZLECAf sur le tissu économique et social ivoirien ainsi que les défis à relever propre à chacun.
- **ORIDJIDJI** qui permet de mettre en lumière nos champions nationaux par les produits ivoiriens originaux qu'ils commercialisent. Elle sert également de tribune pour la promotion de produits novateurs, made in Africa.

La distribution du bulletin d'informations se fait de façon semestrielle par mailing et par courrier et est destinée à l'administration publique, aux acteurs du secteur privé ivoirien (les faitières regroupant les opérateurs de tous les segments de l'activité économique : PME/PMI, grandes entreprises, agriculteurs, commerçants, professions libérales), les organisations de la société civile) et le grand public en général.



► Activités événementielles

Dans le but de vulgariser l'Accord de la ZLECAf auprès des parties prenantes, le CN-ZLECAf a pris part à quelques activités. A titre d'exemples, nous pouvons énoncer :

► La 3^{ème} édition de la mission multisectorielle organisée par la Club Afrique Développement Côte d'Ivoire du Groupe Attijariwafa Bank et la Société Ivoirienne de Banque. Cette conférence qui s'est tenue le jeudi 9 Décembre 2021, avait pour objectif de contribuer à faciliter les échanges régionaux et les débats relatifs à la Coopération Sud-Sud.

Le thème principal était : « Quels apports de la ZLECAf au service de la croissance des entreprises africaines ». Cet évènement a réuni environ 300 entreprises dont l'ensemble des membres de l'industrie bancaire, de nombreux partenaires et des personnalités de marque.

► La 2^{ème} édition de la foire « Au carrefour du terroir » s'est tenue le 14 décembre 2021 à la bibliothèque nationale de Côte d'Ivoire, dans la commune du Plateau avec pour thème central : « la transformation, notre richesse ». Cette foire a rassemblé environ 200 entreprises de transformation dont 90% sont des femmes agricultrices et transformatrices.

► La 5^{ème} édition de la Journée Nationale du Partenariat Public-Privé (JNP) tenue le lundi 08 Novembre 2021. Au cours de cette journée, le Secrétariat Exécutif du CN-ZLECAf a participé à un atelier sous le thème « Intégration économique africaine, quelles opportunités avec la ZLECAf dans la vision 2030 ». Environ 150 représentants du secteur privé ivoirien étaient présents.



Conférence Club Afrique Développement



Carrefour du terroir



Journée du Partenariat Public-Privé

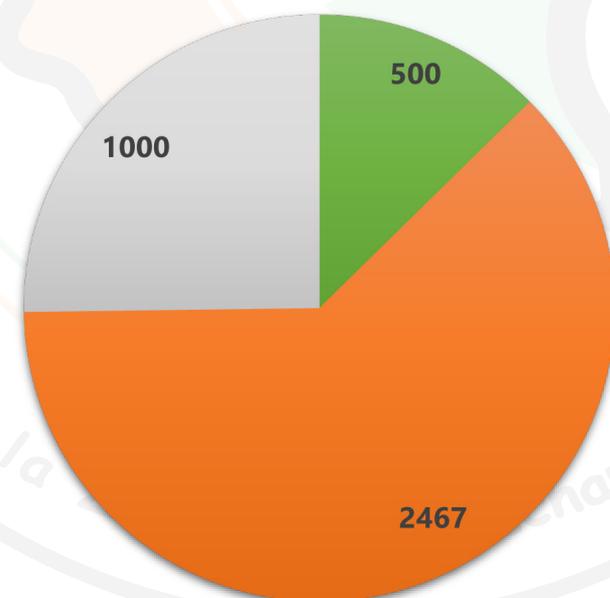


La tournée nationale de sensibilisation et d'information initiée par le CN-ZLECAf, le déploiement de sa stratégie de communication ainsi que la participation à certaines activités évènementielles visant à promouvoir l'Accord de la ZLECAf, a permis de toucher environ 4000 personnes au niveau national.

Ci-dessous un diagramme illustratif :

Activités	Nombre de personnes touchées
Tournée nationale d'appropriation de l'Accord	500
Réseaux sociaux	2467
Activités évènementielles	1000

ESTIMATION DU NOMBRES DE PERSONNES SENSIBILISÉES



- Tournée nationale d'appropriation de l'Accord
- Réseaux sociaux
- Activités évènementielles



ETAT DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE NATIONALE

**AXE: Promotion de la participation des
femmes et des jeunes au commerce**

PROMOTION DE LA PARTICIPATION DES FEMMES AU COMMERCE

L'axe 6 de la stratégie nationale du CN-ZLECAF consiste à mettre en place des actions prioritaires en vue de faciliter la participation des femmes et des jeunes au commerce, qui représentent des acteurs incontournables dans les activités de production, de transformation à petite échelle, de conservation et de commercialisation des produits agroalimentaires et autres. Ces actions prioritaires ont pour objectif d'une part, de renforcer les capacités des organisations et regroupements de femmes et de jeunes et d'autre part, de les aider à la formalisation des activités informelles tout en développant pour eux des initiatives publiques d'amélioration d'accès au financement.

Au titre de l'année 2021, le CN-ZLECAF a participé à un atelier de consultation nationale sur l'élaboration d'un protocole africain sur les femmes dans le commerce avec le PNUD. Cet atelier initié par le PNUD, s'est tenu le 12 Juillet 2021 et a rassemblé environ 150 femmes. Il avait pour but d'identifier les défis auxquels font face les femmes et les potentielles opportunités qui s'offrent à elles lorsqu'elles s'engagent dans le commerce intra-africain, afin que le protocole qui sera élaboré soit sensible à leurs besoins et leurs priorités.

Cette consultation a vu la présence du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME, de ONU Femmes, de la chambre de Commerce et d'industrie de Côte d'Ivoire, du Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant ainsi que des femmes productrices, commerçantes exportatrices.



Consultation de plus de 150 femmes dans le commerce avec des acteurs clés

Le Secrétariat Exécutif du CN-ZLECAf en collaboration avec son partenaire technique et stratégique a également initié une consultation nationale de 120 femmes de divers secteurs d'activités dont l'agro-industrie, industrie manufacturière, l'artisanat, les services professionnels, la technologie et le commerce. Cette consultation s'est faite sous tutelle du Ministère du Commerce, de l'industrie et de la Promotion des PME et s'est tenue le 21 décembre 2021. Elle est l'une des premières parmi les 5 autres consultations nationales prévues dans cinq (5) villes de la Côte d'Ivoire en 2022, avec pour objectif de rassembler 500 femmes et de recenser leurs préoccupations en matière de commerce et les encourager à une meilleure appropriation de l'accord de la ZLECAf.

L'objectif principal de cette consultation était d'identifier leurs besoins et de faire des recommandations dans le cadre de la promotion la participation des femmes dans le commerce transfrontalier. Cette consultation répond à la mise en œuvre de l'axe 6 de la stratégie nationale de mise en œuvre de l'accord du CN-ZLECAf.

Au nombre des participants, on note le Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME, la Chambre de Commerce et d'Industrie de Côte d'Ivoire, le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfant, l'Agence pour la Promotion des Exportation (APEXCI) les femmes productrices commerçantes exportatrices. Pendant ladite consultation, les participantes à la consultation ont été rassemblées en focus group afin de prendre part à des travaux de groupes qui ont ensuite été transmis au consultant national pour évaluation et rapport à remettre au CN-ZLECAf et la GIZ.



Consultation de plus de 120 femmes dans le commerce dans le commerce transfrontalier

PROMOTION DE LA PARTICIPATION DES JEUNES AU COMMERCE



En 2021, le CN-ZLECAF a fait de la participation des jeunes au commerce une de ses priorités. C'est dans ce cadre, qu'une équipe de l'Accord de la ZLECAF a organisé sous l'appui institutionnel du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME, une journée universitaire de la ZLECAF le 20 décembre dernier, à l'université Felix Houphouët BOIGNY d'Abidjan.

Cette journée avait pour objectif de communiquer et promouvoir l'Accord de la ZLECAF auprès de la communauté étudiante et des entrepreneurs. Elle s'est déroulée en deux phases: la première partie a été une présentation du Secrétariat Exécutif du CN-ZLECAF sur le thème principal de ladite journée qui était: « la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine ; quelles opportunités pour la communauté universitaire ? ». La seconde partie s'est faite sous forme d'une série d'échanges enrichissants sur l'Accord de la ZLECAF et l'état des lieux de sa mise en œuvre au niveau national et continental.

Ce sont environ 170 jeunes et entrepreneurs sensibilisés et informés sur les opportunités et enjeux de l'accord de la ZLECAF qui ont pris part à cette journée de la ZLECAF.



ETAT DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE NATIONALE

**AXE: Le développement et la mise en oeuvre de
stratégies sectorielles commerciales offensives**

LE DÉVELOPPEMENT ET LA MISE EN OEUVRE DE STRATÉGIES SECTORIELLES COMMERCIALES OFFENSIVES

La Côte d'Ivoire est déterminée à tirer un meilleur parti de ce vaste marché continental et à renforcer sa coopération économique et commerciale avec les États membres de l'Union Africaine. Dans le contexte du programme commercial africain, la Côte d'Ivoire envisage de jouer un rôle de premier plan et devrait assumer pleinement son identité de pays ouvert et engagé sur la voie de l'intégration économique et commerciale.

Pour soutenir ce processus de conquête du marché africain, le Comité National de la ZLECAf, avec l'appui technique et financier de la Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et l'Union Européenne, a élaboré en 2019 une stratégie nationale de mise en œuvre de la ZLECAf. Cette stratégie a été élaborée selon un processus inclusif avec la participation des administrations publiques et privées, en vue d'identifier les besoins et les meilleures orientations possibles à donner au commerce vers l'Afrique.

La stratégie nationale de mise en œuvre de la ZLECAf s'aligne en effet sur le Plan National de Développement (PND) et les politiques de stratégies sectorielles du commerce extérieur et de l'industrie du pays. Elle devrait contribuer à la création de chaînes de valeur régionales crédibles ainsi qu'au soutien du commerce intra-africain des produits intermédiaires et manufacturés. Elle s'articule autour de six (6) grands axes cités plus haut. (voir page 4)

Un des axes de la stratégie nationale est le développement et la mise en œuvre de stratégies sectorielles commerciales offensives. Pour l'exécution de cet axe stratégique, le CN-ZLECAf a bénéficié de l'appui technique et stratégique de la Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA).

Cet appui consiste à réaliser une étude sectorielle qui permettra de sélectionner les produits pour lesquels le pays dispose d'un avantage comparatif certain en termes de production, de transformation et de commercialisation et d'identifier les marchés porteurs sur le continent africain pour ces produits.

Ce projet permettra à la Côte d'Ivoire de mieux se positionner pour faire face à une concurrence accrue sur le continent étant donné que les pays qui seront effectivement engagés dans le commerce intra africain devront compter sur la qualité des biens et services mis sur le marché pour être compétitifs vis-à-vis des autres pays.

Ce programme vise à répondre à un ensemble de besoins à travers la réalisation des objectifs suivants :

- ▶ Étude de marchés régionaux et identification des produits ivoiriens potentiellement prisables sur le marché africain ;
- ▶ Etablissement d'un répertoire des petites et Moyennes Entreprises (PME) exportatrices ;
- ▶ Renforcement de la compétitivité des PME exportatrices.

Aussi, pour l'atteinte des objectifs sus mentionnés, il est proposé la tenue des activités décrites ci- après :

- ▶ Organisation d'ateliers de consultation sur les produits prioritaires de la Côte d'Ivoire avec les filières agricoles et industrielles pour l'identification des produits ;
- ▶ Analyse de marchés des cinq Communautés Economiques Régionales (CER) de l'Afrique visant à identifier les marchés offrant les meilleures opportunités pour les produits ivoiriens retenus ;
- ▶ Organisation de séminaires de formation sur les thèmes : « ZLECAf : les marchés porteurs pour les produits ivoiriens et comment y accéder » et « Préparation des exportateurs ivoiriens à une participation effective à la foire intra-africaine (IATF) ».

Il convient de retenir que le déploiement de cet axe stratégique initialement prévu pour l'année 2021, n'a pu se faire compte tenu de la recrudescence de la Maladie à COVID19. Cette situation a eu pour conséquence, la réquisition d'un personnel minimum pour la permanence et un travail rotatif concernant les questions de finance au niveau du partenaire technique et stratégique qu'est la CEA.

Toutefois, la dernière réunion relative à l'état des lieux sur la réalisation de l'étude sectorielle permis de constater que les ressources financières sont en cours de mobilisation par la CEA.



ETAT DE MISE EN ŒUVRE DE LA STRATEGIE NATIONALE

AXE : La rationalisation du dispositif institutionnel et réglementaire de promotion du commerce et application effective des disposition prévues par l'accord

LA RATIONALISATION DU DISPOSITIF INSTITUTIONNEL ET RÉGLEMENTAIRE DE PROMOTION DU COMMERCE ET APPLICATION EFFECTIVE DES DISPOSITIONS PRÉVUES PAR L'ACCORD

Il existe une multitude d'institutions de promotion des exportations en Côte d'Ivoire : l'Association pour la Promotion des Exportations de Côte d'Ivoire (APEX-CI), le Comité inter-ministériel consultatif de l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) (CNIC-OMC), le Conseil national d'exportation (CNE), le Conseil National de Politique Economique (CNPE) pour la CEDEAO et l'UEMOA, le Comité d'Accord de Partenariat Economique (APE) représenté par l'Expert APE, le Comité national de la ZLECAf, le Comité de concertation secteur public-secteur privé et le Millenium Challenge Corporation (MCC).

A cet effet, la mise en cohérence des stratégies nationales pour tirer profit des différents engagements commerciaux au niveau international s'impose. Rappelons que la Côte d'Ivoire dispose de différentes stratégies nationales pour tirer profit de ses engagements commerciaux au niveau international : la stratégie nationale APE, la stratégie nationale d'exportation, la stratégie nationale MCC, les stratégies nationales de mise en œuvre des engagements au sein de la CEDEAO et de l'UEMOA. Il conviendra de mettre en cohérence ces stratégies nationales avec la stratégie nationale de mise en œuvre de la ZLECAf.

Par ailleurs, la Côte d'Ivoire met en œuvre des actions visant à bâtir un tissu de Petites et Moyennes Entreprises capables de soutenir le développement économique et social du pays tout en définissant ses positions et en prenant part aux prises de décisions. Il importe de mentionner que, le secteur privé est le principal moteur de la mise en œuvre réussie de la ZLECAf en Côte d'Ivoire. Il est fortement représenté dans les prises de décisions. A cet effet, des rencontres de sensibilisation et d'échanges, sont initiées à l'attention du Secteur Privé, pour déterminer les enjeux, opportunités et défis que présente l'Accord de la ZLECAf.

Il donne également son avis quant à la prise de décisions qui implique les cinq (5) secteurs prioritaires du commerce des services et impactent la mise en œuvre de la ZLECAf au niveau continental.

A l'instar du secteur privé, le gouvernement Ivoirien, par le biais de ses administrations publiques, œuvre fortement à booster la ZLECAf à travers la signature des projets d'ordonnances et de décrets pour permettre le démarrage effectif du commerce intra-africain. Ces instruments juridiques, permettront d'une part, de réaffirmer l'engagement de la Côte d'Ivoire dans le commerce en général. D'autre part, ils visent à l'opérationnalisation de la ZLECAf afin de rendre possible et réussir sa mise en œuvre effective.



RÉUNIONS NATIONALES

Le CN-ZLECAf a organisé et pris part à des réunions au niveau national concernant le commerce des marchandises, la politique de concurrence et le commerce des services.

I– Commerce des marchandises

Une (01) réunion du GTT s'est tenue le 14 janvier 2021 au siège de l'UGECI en vue d'examiner le rapport d'analyse de la liste de concessions tarifaires provisoires de la CEDEAO transmise par le Ghana à la Commission de l'UA comparée à la liste proposée par la Côte d'Ivoire.

II– Politique de concurrence

Une (01) Réunion du GTT sur les Zones Economiques Spéciales s'est tenue le 28 octobre 2021 à la Direction Générale des Douanes. Elle a donné lieu à la préparation de la mission sur la présentation des données commerciales dans le cadre de la libéralisation du commerce des marchandises et l'harmonisation des observations du comité restreint en vue de la préparation de la liste des concessions tarifaires de la Côte d'Ivoire pour la ZLECAf.

III– Commerce des services

Pour la formulation des offres et requêtes de la Côte d'Ivoire relative au protocole sur le Commerce des Services (CS) dans le cadre de la ZLECAf, sept (07) ateliers nationaux de renforcement de capacités et de consultations nationales des parties prenantes des cinq secteurs prioritaires ont été organisés par le Comité National de la ZLECAf (CN-ZLECAf) avec l'appui technique de la Coopération Allemande à travers la GIZ, du mercredi 18 août au mardi 07 septembre 2021.

a– Atelier de renforcement des capacités

Cet atelier a consisté au renforcement des capacités de l'équipe de négociation et de l'équipe du secrétariat du CN-ZLECAf dans la finalisation de l'offre et de la demande pour le commerce des services.

Cette activité s'est tenue au sein du Secrétariat Exécutif de la ZLECAf. Les objectifs étaient de comprendre l'acte d'exportation des services par les entreprises; se familiariser avec la structure et les principaux articles du protocole sur le Commerce des services de la ZLECAf; de permettre une meilleure compréhension sur la façon de lire et de rédiger des engagements spécifiques sur les services et de mieux comprendre les thèmes relatifs à la requête à adresser aux autres membres, la réglementation intérieure. Cet atelier de renforcement des capacités a enregistré la participation de l'équipe de négociation, du groupe de travail thématique sur le commerce des services et des experts en commerce des services de la GIZ, la banque mondiale et l'organisation du commerce mondial (OMC). Il s'est achevé avec une remise de certificat aux participants.



Atelier de renforcement des capacités (mercredi 08 septembre 2021)

b – Consultations nationales des 5 secteurs prioritaires

Les cinq (5) secteurs prioritaires du commerce des services, quant à eux ont été visités en raison de deux jours par secteur pour des consultations nationales. L'objectif de ces consultations était d'analyser et de finaliser l'offre initiale de la Côte d'Ivoire, telle que révisée par la CEDEAO. Ces ateliers étaient l'occasion de revisiter la liste préétablie et revenir sur certains points essentiels.

Ces consultations ont réuni environ cent vingt personnes (120) représentants des secteurs public et privé dont le domaine d'activité est essentiellement lié au commerce des services durant quatorze (14) jours francs.

Les secteurs concernés étaient les suivants :

- Les services fournis aux entreprises;**
- La communication;**
- Le tourisme;**
- Le transport;**
- Le secteur financier.**

► Les Services fournis aux entreprises

L'atelier avec le secteur des services fournis aux entreprises a eu lieu au sein de la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI) du 23 au 24 Août 2021. Il a rassemblé les acteurs du secteur privé dont l'ordre des architectes et des urbanistes, l'ordre des médecins, l'ordre des experts comptables, et l'ordre des avocats, les membres du Ministère du Commerce, de l'Industrie et de la Promotion des PME. Ce sont vingt deux (22) participants qui ont pris part à cet atelier. Au cours de cette rencontre, deux consultants ont formé les participants sur le protocole du commerce des services. Par la suite, les participants ont analysé la liste d'engagement et ont fait des observations relatives au service fourni aux entreprises. Ce sont entre autres :

- l'association du secteur privé aux consultations afin qu'ils puissent s'enquérir des textes réglementaires;
- la promotion des activités des services professionnels dans la Stratégie Nationale d'Exportation (SNE);
- l'accompagnement des acteurs par l'Etat pour les aider à s'implanter dans les autres pays.



► Le secteur de la communication

L'atelier du secteur de la communication s'est fait au sein de l'Union Nationale des Entreprises de Télécommunications (UNETEL), du 25 au 26 Août 2021. Le secteur de la communication était représenté par plusieurs structures dont le Groupement des Opérateurs du Secteur des Technologies de l'Information et de la Communication de Côte d'Ivoire (GOTIC), MTN-CI, Orange-CI, l'Agence Nationale du Service Universel des Télécommunications-TIC (ANSUT), et l'Autorité De Régulation Des Télécommunications De Cote D'ivoire (ARTCI) qui est l'organe régulateur de ces structures. . Le même procédé de formation précédemment cité leur a été appliqué. Cette rencontre a enregistré la participation de 17 personnes et permis de recueillir plusieurs suggestions.

Il ressort de cette tournée que les entreprises du secteur de la communication sont détenues en majorité par les non nationaux à cause du coût onéreux des licences d'exploitation et d'investissement. Les acteurs ont déploré l'absence de baromètre pour l'évaluation des différents accords signés à l'échelle continental et suggéré :

- L'engagement des discussions dans le cadre de la problématique des spectres aux frontières de la Côte d'Ivoire;
- La tenue de consultations entre faitières de l'UNETEL et du GOTIC qui permettront de mentionner les préoccupations, mettre en exergue les lois et règlements, relever les points d'amélioration et faire le bilan des relations bilatérales avec les autres pays;
- L'installation d'une instance de veille juridique pour les textes règlementaires dans le cadre de la ZLECAf ;
- La tenue de négociations bilatérales avec les Pays où nous rencontrons des difficultés dans la mise en œuvre de l'Accord



► Le tourisme

Le tourisme est le troisième (3ème) pôle économique de la Côte d'Ivoire. Le projet gouvernemental « Sublime Côte d'Ivoire », s'inscrit dans la vision de faire de ce secteur un levier important et incontournable dans la sphère touristique régionale et continentale. L'atelier de consultation des professionnels de ce secteur a eu lieu le 27 et le 30 Août 2021, au sein de l'Inspection Générale du tourisme au plateau. Il a enregistré la participation de 17 acteurs du secteur du tourisme.

Il convient de rappeler que les engagements pris au niveau de l'OMC sont très libéraux pour ce secteur d'où une marge de manœuvre très limitée. Il a été convenu de libéraliser le sous-secteur des bateaux de croisière et yacht en indiquant des restrictions telles que « être ivoirien » ou que seuls les « tours operators » soient habilités à recevoir les touristes. Il s'agit d'un « AGCS plus » dans le cadre de la ZLECAf pour la Côte d'Ivoire. Au sortir de cet atelier, les propositions faites par les participants sont entre autres :

- La valorisation de tous les atouts touristiques de la Côte d'Ivoire et la promotion du tourisme intérieur ivoirien.
- La création d'une plateforme réunissant tous les prestataires pour offrir un package touristique;
- La valorisation des localités comme Grand Bassam, des sites touristiques et l'entretien des vestiges coloniaux;
- L'organisation des concertations régulières entre le Ministère du Tourisme et les opérateurs du secteur;
- La mise en place des politiques pour attirer les investisseurs dans le but de construire des complexes hôteliers;



► Le transport

Le secteur de service du transport est un secteur transversal au secteur du tourisme, de l'hôtellerie et de la communication. En dépit de tout cela il rencontre de nombreuses difficultés dans la mise en œuvre des accords par les pays de l'UEMOA et de la CEDEAO. L'exemple le plus palpable est le traité d'amitié et de coopération entre la Côte d'Ivoire et le Burkina Faso. Cet accord stipule que 1/3 du fret est à la Côte d'Ivoire et les 2/3 restant au Burkina Faso. Cependant cette décision n'est malheureusement pas appliquée du côté Burkinabé. L'atelier avec les acteurs du secteur du transport s'est tenu au sein de l'Office de la Fluidité Routière (OFT), du 31 Août au 01 Septembre 2021. Au cours de cet atelier qui a rassemblé 18 participants, les participants ont analysé le projet d'offre et ont fait des observations relatives au service du transport en Côte d'Ivoire à savoir :

- Le partage de l'audit réglementaire du secteur des transports fait par l'OMC et la Banque Mondiale afin de bénéficier au mieux de la ZLECAf ;
- L'implication active des représentants des transports dans la négociation future de l'annexe sur le droit de trafic aérien en lien avec le transport aérien ;
- La création d'une complémentarité entre les transports maritime, lagunaire, ferroviaire et terrestre ;
- La création d'une complémentarité entre les transports maritime, lagunaire, ferroviaire et Terrestre ;
- La transmission d'informations utiles et essentielles aux politiques pour un meilleur accompagnement



► Le secteur financier

Dans le cadre des accords régionaux comme ceux de la ZLECAf, le secteur financier a toujours été tenu par les banques locales ou nationales. C'est dans ce contexte que s'est tenu un atelier de consultation qui a rassemblé vingt (20) acteurs du secteur financier. Cet atelier a eu du 2 au 3 septembre 2021. Ce sont des représentants des banques qui ont répondu présents dans les locaux de Association des Professionnels des Banques et Établissements Financiers de Cote d'Ivoire (APBEF-CI). L'objectif était de revisiter la liste d'engagement préétablie et de revenir sur certains points essentiels relatifs au secteur financier.

Au sortie de cet atelier, les participants ont transmis quelques observations, à savoir:

- Créer un cadre d'échanges spécifique avec les banques ;
- Relever tous les aspects de blocage dans le cadre financier et monétaire de l'UEMOA ;
- Négocier au sein de la ZLECAf un cadre de coopération réglementaire en matière de supervision des banques;
- Libéraliser le secteur du crédit-bail sous réserve de la consultation, de la réglementation nationale en la matière, des textes de l'OHADA et des textes supranationaux ;
- Créer une autorité de régulation africaine au niveau de la ZLECAf ou renforcer la coopération en matière de réglementation du secteur des services financiers.



C– Consolidation des offres des 5 secteurs prioritaires

Le dernier jour de l'atelier dénommé "consultation nationale" fut une sorte d'apothéose qui a réuni toutes les parties prenantes des cinq secteurs prioritaires déjà visités. Présidé par le représentant du Ministre du Commerce et de l'Industrie, cet atelier avait pour but de consolider les positions des secteurs prioritaires pour une meilleure prise en compte des intérêts de la Côte d'Ivoire. Il s'est tenu le 7 septembre 2021 à la salle des élus de la Chambre du Commerce et de l'Industrie de Côte d'Ivoire (CCI-CI).

Au cours de cet atelier, il s'agissait de consolider les offres des 5 secteurs prioritaires et de préparer les offres requêtes de la Côte d'Ivoire relativement au commerce des services dans le cadre de la ZLECAf.

L'atelier de consolidation des offres des 5 secteurs prioritaires a permis d'aboutir aux conclusions suivantes:

- ▶ Les négociations commerciales sur les services doivent être inscrites dans le cadre d'une stratégie de développement du secteur des services. L'aide au commerce des services doit être recherchée auprès du gouvernement et des partenaires techniques et financiers;
- ▶ Le centre national de documentation juridique (CNDJ) est une source importante pour les références des textes juridiques à mentionner dans l'audit réglementaire;
- ▶ La libéralisation n'est pas la dérégulation. L'offre sert souvent à consolider la libéralisation existante et non de faire de nouvelles libéralisations. Le gouvernement ivoirien peut utiliser les subventions pour faire de la préférence nationale, mais il doit respecter les conditions inscrites dans son offre. Il peut aussi utiliser les marchés publics pour faire de la préférence nationale;
- ▶ La violation des obligations (accès au marché, traitement national, clause NPF) de l'AGCS à la suite d'introduction de nouvelles mesures plus restrictives par un membre (par rapport à ses engagements) peut conduire à l'introduction de nouveaux obstacles aux exportations des services de ce membre de la part d'autres membres;
- ▶ La limitation de durée de 2 ans des succursales dans l'espace OHADA s'applique uniquement aux entreprises des États non-membres de l'OHADA.





SYNTHESE DE L'EXÉCUTION DU BUDGET

SYNTHESE DE L'EXECUTION DU BUDGET

Selon l'arrêté n°2018-514 du 30 mai 2018 portant création d'activité, de nature économiques, est autorisé pour l'exercice 2021, un transfert de crédit d'un montant de deux cent quarante-huit millions cinq cent mille francs, l'ouverture pour le CN-ZLECAf des natures économiques suivant :

- ▶ Transferts pour dépenses en capital;
- ▶ Transferts pour achats de biens et services;
- ▶ Transferts pour dépenses du personnel.

Au titre des **dépenses en capital**, le Secrétariat Exécutif du CN-ZLECAf s'est doté :

- ▶ d'un véhicule de service de type Toyota Hilux double cabine, pour faciliter le déplacement des agents pour des réunions et les missions à l'intérieur du pays;
- ▶ d'un groupe électrogène de 30 KVA pour pallier aux coupures d'électricité devenues récurrentes;
- ▶ d'un kit de matériel audiovisuel pour le service communication (camera, Trépieds, disques durs, appareil photo, flash...);
- ▶ de cinq (5) ordinateurs (3 ordinateurs de bureau et 2 portables) en raison du renforcement de l'effectif du personnel.

Au titre des **dépenses pour achats de biens et services**,

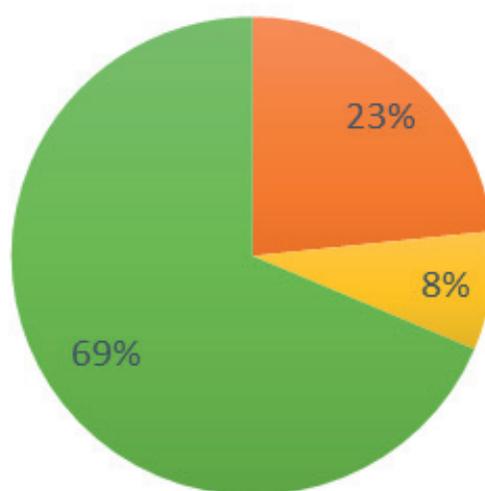
le crédit alloué à cette ligne a permis au Secrétariat Exécutif de faire face aux charges fixes mais aussi de financer la totalité des activités organisées par ses services, ce sont :

- ▶ 12 tournées de sensibilisations à Abidjan;
- ▶ L'inauguration du siège;
- ▶ La couverture de la visite du Secrétaire Général de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine, SEM Wamkele MENE;
- ▶ Financement de la logistique de la consultation des cinq secteurs prioritaires du commerce des services et de l'atelier de consolidation;
- ▶ Financement de la stratégie de communication à travers une couverture médiatique, un déploiement de la communication digitale, les impressions des supports de communication (kakémonos, blocs notes, t-shirts, plaquettes..) pour les différentes activités événementielles.

Au titre des **dépenses du personnel**, le Secrétariat Exécutif du CN-ZLECAf à assurer le paiement régulier des salaires du personnel.

NATURE DE LA DEPENSE	DOTATION	TAUX D'EXECUTION
Dépense en capital	58 000 000 CFA	99,99
Charge du personnel (salaires)	20 000 000 CFA	99,75
Achat de biens et de services (fonctionnement)	170 500 000 CFA	99,98
Total	248 500 000 CFA	99,97

GRAPHIQUE BUDGETAIRE



- Dépense en capital
- Charge du personnel (salaires)
- Achat de biens et de services (fonctionnement)



CONCLUSION

Challenges/Recommandations/Perspectives

► Challenges

Dans la conduite de ses activités, le CN-ZLECAf a dû faire face à quelques difficultés qu'il convient de relever :

- Le délai de transmission des projets d'ordonnance et de décret pour signature;
- Les difficultés pour la confirmation des dates et lieu de rendez-vous concrets avec certains acteurs du secteur public et privé ivoiriens pour la tenue des séances de sensibilisation;
- L'inexistence d'une évaluation financière de la stratégie nationale du CN-ZLECAf;
- L'absence d'un mécanisme de suivi et évaluation de l'impact des actions menées pour la mise en œuvre de la ZLECAf au niveau national;
- Accès difficile aux bases de données actualisées des entreprises ivoiriennes susceptibles d'exporter au niveau continental;
- Le renforcement de capacités de l'équipe du Secrétariat Exécutif du CN-ZLECAf;
- La mobilité des membres du CN-ZLECAf affectés à de nouveaux services;
- L'insuffisance du budget alloué aux dépenses de fonctionnement et d'investissement du Comité National, qui crée un ralentissement dans le déploiement de la stratégie.

► Recommandations

- La transmission effective des projets d'ordonnance et de décret pour signature ;
- La facilitation du processus de confirmation des dates de rendez-vous pour la tenue des séances de sensibilisation;
- Une étude d'évaluation financière de la stratégie nationale du CN-ZLECAf;
- La mise en place d'un mécanisme de suivi et évaluation de l'impact des actions menées pour la mise en œuvre de la ZLECAf au niveau national;
- Le renforcement de capacités de l'équipe du Secrétariat Exécutif du CN-ZLECAf;
- La création d'une base de données actualisée des entreprises exportatrices;
- Une augmentation du budget alloué au CN-ZLECAf.

Comité National de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine
Côte d'Ivoire

► Perspectives

Malgré la crise sanitaire de la COVID-19 qui a fortement perturbé les négociations sur les questions en suspens de la phase I et le programme de travail de la phase II des négociations, la volonté politique manifeste des dirigeants de l'Afrique a permis une avancée notable dans le traitement des questions diligentes, ce qui a donné pour résultat le lancement du démarrage effectif des échanges de marchandises le 1er Janvier 2021.

Pour le CN-ZLECAf, les activités de sensibilisation et de vulgarisation se poursuivent afin de permettre aux parties prenantes d'être informées sur l'Accord de la ZLECAf et de saisir les différentes opportunités qui s'offrent à elles. Pour les mois à venir; ses activités s'articuleront autour du déploiement de 4 axes de la stratégie nationale, à savoir:

- L'appropriation nationale de l'accord de la ZLECAf les parties prenantes;
- La promotion de la participation des femmes au commerce et des jeunes au commerce;
- Le développement de stratégies sectorielles commerciales offensives;
- La rationalisation du dispositif institutionnel et réglementaire de promotion du commerce et application effective des dispositions prévues par l'accord.

Le Comité National aura également en priorité :

- La mobilisation des ressources pour la mise en œuvre des différents axes de la stratégie nationale;
- La mise en œuvre d'une stratégie de communication agressive à l'attention des différentes cibles;
- L' étroite collaboration avec les acteurs du secteur privé ivoirien;
- La facilitation de la mise en relations des opérateurs économiques en Afrique;
- L'appui à la mise en place de financements alternatifs et participatifs en faveur des PME ivoiriennes.



**COMITE NATIONAL DE LA ZONE DE
LIBRE-ECHANGE CONTINENTALE AFRICAINE**

Secrétariat Exécutif du CN-ZLECAF
Cocody, 2 Plateaux Vallons
Tel: (+225) 27 22 59 98 05 / (+225) 07 78 29 18 10
www.cnzlecaf.gouv.ci / secretariat@cnzlecaf.gouv.ci